LA LECTURE

DE

L'ADJECTIF RELATIF NÉGATIF

ET SA SYNTAXE

COMPARÉE AVEC CELLE DE L'ADJECTIF RELATIF

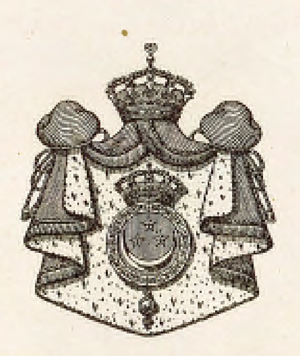
SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

LA LECTURE
DE
L'ADJECTIF RELATIF NÉGATIF
ET SA SYNTAXE
COMPARÉE AVEC CELLE DE L'ADJECTIF RELATIF

PAR

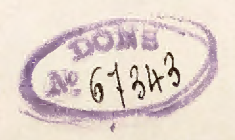
MAHMOUD HAMZA
CONSERVATEUR ADJOINT DU MUSÉE DES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES DU CAIRE





LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1929



Sur l'avis de M. R. Weill, directeur d'Études, et de MM. A. Moret et Isidore Lévy, directeurs d'Études, commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M. Mahmoud Hamza le titre d'*Élève diplômé de la section d'histoire et de philologie de l'École pratique des Hautes Études*.

Paris, le ~~1er juillet 1928~~. 6 nov. 1927

Le Directeur de la conférence,

Signé : R. Weill.

Les Commissaires responsables,

Signé : A. Moret.

I. Lévy.

Le Président de la section,

Signé : A. Meillet.

AVERTISSEMENT.

Je tiens à exprimer mes remerciements les plus sincères à mes dévoués professeurs de l'École des Hautes Études, M. A. Moret et M. R. Weill, pour les conseils et les indications précieuses qu'ils ont toujours été prêts à me fournir. Ils m'ont constamment encouragé et soutenu dans l'exécution de ce mémoire.

Le manuscrit de cette étude a été déposé en juin 1927, en vue de l'obtention du diplôme de l'École des Hautes Études. Depuis lors j'ai continué mes recherches au Musée Égyptien du Caire.

En avril 1929 j'ai eu la bonne occasion de représenter le Gouvernement égyptien avec M. H. Gauthier, Secrétaire général du Service des Antiquités égyptiennes, au Centenaire de l'Institut archéologique Allemand (Hundertjahrfeier des Archäologischen Instituts des Deutschen Reiches) qui fut célébré à Berlin du 21 au 25 avril 1929. Grâce au bon accueil que voulurent bien me réserver M. H. Schäfer et M. H. Grapow, je pus avoir accès au *Wörterbuch der ägyptischen Sprache* et recueillir un certain nombre de variantes nouvelles, très utiles à la confirmation de mon opinion sur la lecture de l'adjectif relatif négatif.

M. P. Lacau, Directeur général du Service des Antiquités, qui a toujours encouragé toute recherche personnelle, a consenti à relire

mon manuscrit et m'a donné d'utiles conseils. M. H. Gauthier a collaboré de la façon la plus active et la plus profitable à la correction des épreuves. J'adresse à ces deux savants l'expression de ma vive gratitude.

M. H.

Le Caire, le 24 août 1929.

LA LECTURE DE L'ADJECTIF RELATIF NÉGATIF 𓂜𓏏𓏭 ET SA SYNTAXE COMPARÉE AVEC CELLE DE L'ADJECTIF RELATIF 𓈖𓏏𓏭

PAR

MAHMOUD HAMZA

CONSERVATEUR ADJOINT DU MUSÉE DES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES DU CAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

LA LECTURE DE L'ADJECTIF RELATIF NÉGATIF 𓂜𓏏𓏭.

HISTORIQUE.

Erman est un des premiers égyptologues qui aient attiré l'attention sur la lecture de l'adjectif relatif négatif 𓂜𓏏𓏭 (1). Il a expliqué que ce terme doit être lu *iw-tj*, et a justifié cette opinion en disant qu'il s'est conservé en copte sous la forme ⲁⲧ-, et que l'orthographe complète d'après les textes des Pyramides, [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], est conforme à cette forme copte ⲁⲧ-.

Plus tard, Erman semble avoir douté de la lecture qu'il avait d'abord admise; en effet, dans les deux dernières éditions de sa *Grammaire*, il lit *niw-tj* (2)

(1) *Ä. Z.*, XXXI (1893), 82. Voir aussi : 1° Le Page Renouf, *Ä. Z.*, IV (1866), p. 59; *ibid.*, *The Life-Work*, II, p. 201-204; 2° Maspero, *Rec. de trav.*, XII, p. 75, et XIX, p. 175; 3° Spiegelberg, *Rec. de trav.*, XVI, p. 192.

(2) Erman, *Ägypt. Gram.* (1902), § 405; *ibid.* (1911), § 526.

et non *iw-tj*. Il y indique comme orthographe caractéristique des textes des Pyramides, non plus l'orthographe première, et , dont il a déduit la lecture *iw-tj,* mais la suivante : ; cette dernière lui donne à croire qu'il a sous les yeux l'orthographe complète de l'adjectif relatif négatif d'après laquelle il conviendrait de lire *niw-tj*.

Cette question a été aussi soigneusement étudiée par le Professeur Sethe[1]. Celui-ci établit que cette orthographe a été mal reconstituée par Erman et qu'elle n'existe pas réellement sous cette forme dans les textes des Pyramides.

Selon lui, la forme combinée , que nous rencontrons dans les textes des Pyramides, correspond exactement à *n-ntt* «parce que, par le fait de», dont le rôle est d'introduire des propositions causales. Cette forme signifie donc «parce que . . . . . ne pas»; il est incontestable qu'elle n'est pas un seul mot, comme Erman l'avait pensé, mais un composé formé de la préposition et de l'adjectif relatif négatif ; elle s'est conservée en copte sous la forme N-ⲀⲦ[1].

Mais Sethe a pensé qu'il faut lire l'adjectif relatif négatif *iw-tj,* parce que sous cette graphie, il ne se rencontre pas moins de cinq fois dans les textes des Pyramides avec en tête :

(*Pyr.*, 141).

(*Pyr.*, 665, 728, 809).

(*Pyr.*, 1146).

En outre, il déclare que la forme copte ⲀⲦ- se déduit plus facilement d'une lecture *iw-tj* que d'une lecture *niw-tj* dont Erman avait fait à tort un mot unique.

L'explication de Sethe relative à la lecture est aujourd'hui finalement adoptée par la majorité des égyptologues. Erman, de son côté, a changé d'opinion, et adopté dans son nouveau Dictionnaire de la langue égyptienne[2] et dans la dernière édition[3] de sa *Grammaire* la manière de lire de Sethe.

[1] *Ä. Z.*, L (1912), p. 109-113.
[2] Erman-Grapow, *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, I, p. 45.
[3] *Ägypt. Gram.* (1928), § 525, 526.

Tel est l'état de la question. — Il n'est pas discutable que nous devons renoncer à trouver une forme fondamentale dans les textes des Pyramides; nous acceptons d'y voir une expression combinée de la préposition et de l'adjectif négatif , comme l'a démontré Sethe. Toutefois nous doutons que cet adjectif relatif négatif lui-même doive être lu *iw-ty,* simplement par le fait qu'on rencontre cinq fois dans les textes des Pyramides *iw* placé devant le signe négatif ; celui-ci, d'après Sethe, doit être lu *iw* parce que ce signe est tantôt précédé et tantôt suivi de son complément phonétique *iw*.

En effet, la valeur phonétique propre de est *n*. Est-il admissible que soit prononcé *iw* dans ce seul adjectif relatif négatif, et qu'il ait la valeur *n* dans tous les autres mots où il joue le rôle d'élément phonétique? Si l'on ne néglige pas ce fait que est placé parfois après les éléments phonétiques *iw,* on peut opposer que la plupart des exemples, tirés des textes des Pyramides, nous donnent en tête du mot, et la même disposition se trouve à toutes les époques.

Voici des exemples à l'appui :

I. — TEXTES DES PYRAMIDES ET ANCIEN EMPIRE.

(1) L'ADJECTIF RELATIF NÉGATIF AVEC EN TÊTE.

(*Pyr.*, 877).

(*Pyr.*, 524).

(*Pyr.*, 1022; *Urk.*, I, 129).

(*Pyr.*, 1146) et (*Ä. Z.*, L, p. 113).

(*Pyr.*, 877, 659).

(*Pyr.*, 483, 728; voir aussi *Revue ég.*, *N. S.*, I, p. 33 [contrat de Tehneh]).

(*Pyr.*, 809).

sic (pluriel) (*Pyr.*, 2058).

sic (pluriel) (*Pyr.*, 2058).

(2) L'ADJECTIF RELATIF NÉGATIF AVEC EN TÊTE.

(*Pyr.*, 141).

(*Pyr.*, 665, 728, 809).

(*Pyr.*, 1146); cf. (*Ä. Z.*, L, p. 113).

II. — TEXTES DU MOYEN EMPIRE.

(stèle du Caire, n° 20539, 5).

(Sethe, *Aegyptische Lesestücke : Texte des mittleren Reiches*, p. 41, l. 11 [Ptaḥ-Ḥotep]).

(*ibid.*, p. 22, l. 9 [Die Geschichte vom beredten Bauern]).

(*Hatnub*, 8, 3; Cairo 20281).

(Sethe, *Aegyptische Lesestücke*, p. 82, l. 5 [Denkstein des]).

(*ibid.*, p. 72, l. 7 [Inschriften des]).

(*ibid.*, p. 62, l. 23 [Gebete und Hymnen an Götter]).

(Louvre, C 167).

(Gardiner, *Admonitions*, p. 61 : 8, 3-8, 4).

(Sethe, *Aegyptische Lesestücke : Texte des mittleren Reiches*, p. 81, l. 1 [Grabstein des]).

III. — TEXTES DU NOUVEL EMPIRE.

(*Urk.*, V, 55).

(*Urk.*, V, 10).

(*Urk.*, V, 166).

et (voir fiches de Berlin).

(*Urk.*, IV, 48, l. 17, Denkstein des).

(Maximes d'Anii).

(*Urk.*, IV, 1077, l. 18, Biographische Inschrift des).

(*Urk.*, IV, 1078, l. 21-22, *ibid.*).

(*Urk.*, IV, 545, l. 3, Statue des in London).

(Pap. D. 21/22).

IV. — TEXTES DE LA BASSE ÉPOQUE.

(*Petosiris*, n°s 56, 2; 60, 4).

(*Metternichstele*, 170, 196; Leiden, V 5).

(*Petosiris*, n° 60, l. 27).

, (fiches de Berlin).

(*Petosiris*, n° 128, l. 6).

(Leiden, V, 55).

V. — TEXTE D'ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE ET ROMAINE.

(Junker, *Grammatik der Denderatexte*, § 291, p. 200).

et (*ibid.*).

(Mariette, *Dendérah*, III, 81 *e*; IV, 77 *a*).

(Junker, *Grammatik der Denderatexte*, § 291, p. 200).

(Dümichen, *Geogr. Inschr.*, IV, 139); (Mariette, *Dendérah*, III, 77 *c/d*).

(Junker, *Grammatik der Denderatexte*, § 291, p. 200).

(Rochemonteix, *Edfou*, I, 239, 379).

(Sethe, *Hierogl. Urk. der griechisch-römischen Zeit*, II, 57, Inschr. des [, l. 3]).

(fiches de Berlin).

(Sethe, *Hierogl. Urk. der griechisch-römischen Zeit*, II, 157, Inschr. zu Ehren der «Wohlthätigen Götter»).

(Rochemonteix, *Edfou*, I, 512).

De ces nombreux exemples il résulte que l'orthographe de l'adjectif relatif négatif avec le signe en tête est habituelle à toutes les époques. Or, cette

orthographe donne, selon nous, la seule disposition correcte des signes de ce terme. L'écriture avec en tête semble être irrégulière et peut s'expliquer, selon nous, par une métathèse graphique «apparente».

Du tableau cité plus haut, nous extrayons les exemples suivants; ils montreront quelles variantes les scribes adoptaient pour la disposition des signes, dans le terme que nous étudions :

Comment s'expliquent ces variantes? A notre avis, nous sommes ici en présence de tentatives variées adoptées par les scribes pour disposer les signes d'une façon symétrique. Tel scribe trouvait esthétique de mettre en tête, et tel autre, de placer le signe négatif en tête. Il est certain que les scribes s'inquiétaient plus de la calligraphie que de la correction rigoureuse de l'orthographe. Or, au point de vue calligraphique les caractères à juxtaposer devaient former un carré. Pour faire un carré parfait, on négligeait à l'occasion les consonnes; les caractères étaient parfois entrelacés, ou placés horizontalement et même verticalement, selon la fantaisie du scribe. Aucune règle ne présidait à l'écriture et le scribe modifiait à sa guise l'ordre des signes. Ce qui plaisait à l'un déplaisait à l'autre; on trouve les mêmes mots écrits de façon différente. «Mais les lois mêmes d'esthétique qui prescrivent cet ordre sont en même temps le principe qui amène à y déroger. Lorsque, malgré les combinaisons possibles, un vide fâcheux est inévitable, l'écriture hiéroglyphique accomplit d'une façon presque regulière certaines métathèses»[1] :

pour «Bastet»

pour «prêtre»

[1] H. Sottas et Ét. Drioton, *Introd. à l'étude des hiérogl.*, p. 60-62; cf. Lacau, *Métathèses apparentes en égyptien*, *Rec. de trav.*, XXV, 139-161.

pour «momie»

pour «voir»

pour «crocodile».

Nous pensons que la forme de l'adjectif relatif négatif est aussi une métathèse pour la forme . La lecture de ce mot dépend donc de la manière de lire le signe négatif .

Mr. Gunn, dans son étude de la syntaxe égyptienne, a établi que les deux signes (préposition ou génitif)[1] et peuvent se substituer l'un à l'autre dans les textes hiéroglyphiques aussi bien que dans les textes hiératiques[2] et qu'ils sont probablement homophones. Sans aucun doute les deux termes ont la valeur de la consonne «*n*», mais la vocalisation en est douteuse. Il nous semble toutefois que la variante (=) du Papyrus Amherst est utile pour déterminer la prononciation vraisemblable de [3], qui serait *in*.

Il faut se référer également à une inscription Bubastite, où on rencontre souvent *in* au lieu de [4].

Dans le terme «*iwn;*», qui est un renforcement de la négation dans une forme complexe fréquente, et qui signifie par lui-même «certainement» ou «cependant», figure peut-être une orthographe syllabique pour *in*[5].

Ajoutons que Vogelsang pense avec raison qu'il y a un rapport probable entre le signe négatif et le verbe «s'abstenir»[6]. Si Vogelsang est dans le vrai, une transcription *inj* pour et son homophone (écrit aussi au génitif) nous semble certaine.

De plus, l'orthographe anormale du signe dans la phrase [7] =

[1] Pour l'emploi de pour le génitif indirect (*ni*), voir Naville, *Todtb.*, I, 25/3, 70/1, II, 105/8, var. C*a*; Gunn, *Studies in Egyptian Syntax*, p. 84, n° 3; p. 85, n° 3.

[2] *Studies in Egyptian Syntax*, chapters IX and X.

[3] Gardiner, *Notes on the Story of Sinuhe*, p. 11.

[4] *Rec. de trav.*, XVI, 57.

[5] Sethe, *Nominalsatz*, p. 15-16; Gardiner, *Ä. Z.*, XLI, p. 130.

[6] Vogelsang, *Kommentar zu den Klagen des Bauern* (1913), p. 103.

[7] «il n'y a pas d'injustice en lui» : Couyat-Montet, *Hammâmat*, 114/4; voir aussi Gunn, *Studies in Egyptian Syntax*, p. 168.

montre que le signe a la même valeur que . M. Gunn explique la présence de cette forme anormale par une fusion complète des deux termes en un seul, «*nwnt*»[1]. Nous pensons, au contraire, que le scribe égyptien n'avait pas l'idée de faire cette fusion. Il savait seulement que les signes , et avaient le même son; donc peu lui importait de choisir ou l'orthographe , ou , ou [2].

Ce qui prouve d'une manière plus claire que les deux termes et étaient identiques c'est que, dès l'origine, l'expression pour indiquer le génitif tendait à devenir invariable dans la forme [3]. Depuis le Moyen Empire et plus tard, est souvent remplacé par [4].

De plus les deux signes et , comme éléments phonétiques, sont interchangeables depuis l'Ancien Empire jusqu'à l'époque Gréco-Romaine. Comparez, par exemple, l'orthographe , et ses variantes , (dans l'expression). Comparez aussi le signe qui a une variante dans les textes des Pyramides (T 426) et aussi (T 422); la ville est écrite au tombeau de Ramsès IV (*Todt.*, chap. 125, confession 1, 17). Il nous semble que le signe n'est pas une simple consonne, mais un signe syllabique[5] dont la valeur est *iniw*. Le signe est déjà connu sous la forme et vocalisé par Gardiner *niw*[6]. Alors l'emploi de pour et était très problablement dû à l'homophonie des trois termes.

Par conséquent nous voyons dans l'orthographe de l'adjectif relatif négatif le signe suivi de ses compléments phonétiques : se vocalisant *iniw*.

De même *Pyr.*, [7], [7] et [8] doivent être lus *iniw*, et non pas *iwjj*[9],

[1] Gunn, *Studies in Egyptian Syntax*, p. 168.
[2] Gunn, *ibid.*, p. 167-168.
[3] Gardiner, *Egyptian Grammar*, § 86.
[4] Naville, *L'Écriture égyptienne*, p. 100-101; cf. aussi , var. (Gardiner, *Egyptian Grammar*, p. 534; *ibid.*, § 64).
[5] Naville, *L'Évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques*, p. 39-40; *L'Écriture égyptienne*, p. 46, 77, 98-101.
[6] Gardiner, *Egyptian Grammar*, § 86.
[7] *Pyr.*, 1157 c.
[8] Erman-Grapow, *Aegyptisches Handwörterbuch*, p. 7, sous lecture *iw*.
[9] Erman-Grapow, *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, I, p. 45.

les trois formes étant parallèles et homophones avec les trois formes de génitif , , (pour).

Revenons maintenant à l'adjectif relatif négatif. Nous avons déjà montré que l'orthographe normale de ce terme est la graphie avec le signe négatif en tête, dans les textes des Pyramides comme aussi à toutes les époques de la langue égyptienne. Ce signe «négatif» est, pour ainsi dire, un signe phonétique de l'adjectif relatif négatif. Il entre dans le corps du terme avec la valeur *iniw*. L'adjectif relatif négatif doit donc être lu *iniw-tj* et classé parmi les termes où la consonne *n* radicale est exprimée par le signe [1].

Il est invraisemblable que le signe ait la valeur *iw* dans le seul adjectif négatif comme Sethe le prétend; on ne saurait le lire de plusieurs façons différentes[2].

Nous pouvons montrer de la manière suivante le rôle du signe négatif dans la langue égyptienne :

(*a*) Comme signe-mot il s'échange avec (préposition ou génitif) et se vocalise probablement *iniw*.

(*b*) Comme signe phonétique il conserve cette valeur phonétique *iniw* quand il entre dans la composition de n'importe quel terme égyptien, comme, par exemple, dans .

(*c*) Comme déterminatif il conserve sa valeur idéographique qui consiste à exprimer l'idée de nier[3]. Comme tel on le rencontre tantôt à la fin d'un terme, place que doit occuper ordinairement tout déterminatif, et tantôt changeant de place selon la fantaisie du scribe et les exigences de l'esthétique du signe. On ne saurait le lire de plusieurs façons différentes. Il convient alors de comparer l'orthographe de avec celle de . Dans les deux cas le signe négatif joue le rôle de déterminatif et non celui d'un signe-mot correspondant à *t+m*. Pour écrire le signe à la suite du déterminatif , le scribe égyptien a cherché, selon son avis, la combinaison la plus heureuse au point de vue de l'esthétique. Aussi le signe joue-t-il le rôle de

[1] M. Gunn en a donné de nombreux exemples dans ses *Studies in Egyptian Syntax*, p. 84, 87.
[2] *Rec. de trav.*, XXXV, p. 222.
[3] Dès l'origine le signe des deux bras étendus avec les paumes en haut ou en bas; , , indique le geste de négation (Gardiner, *Egyptian Grammar*, p. 446, D. 35).

déterminatif dans les termes suivants : , , , et comme signe-mot il ne correspond pas à *iḫm, imj, imn, ḥm.* Nous ne sommes pas de l'avis de M. Lacau, qui propose de voir dans *iḫm, tm, imj* différentes lectures de [1].

Bref, l'adjectif relatif négatif doit être lu *iniw-tj,* bien qu'il n'y ait probablement pas qu'une seule lecture pour le signe dans la langue égyptienne.

LA LECTURE DE M. SETHE.

Il semble que ce soit l'existence d'une orthographe [2], [3], [3], qui ait aussi suggéré à M. Sethe la lecture *iw-tj* pour l'adjectif relatif négatif. Mais nous expliquons autrement ces graphies. Nous pensons que ces trois formes ne sont pas des variantes de l'adjectif relatif négatif. Elles peuvent être des variantes d'un autre terme, [4] «besoin, manque», qu'on trouve aussi sous les formes , , , [5]. De plus, la combinaison graphique figure comme variante tantôt de , tantôt de [6]. Parmi les nombreux exemples mentionnés par Maspero[7] se trouvent les suivants :

à côté de

à côté de

A cette catégorie s'ajoutent :

, , , à côté de , , , ,

[1] *Rec. de trav.*, XXXV, p. 222. «On se rappellera que le signe est un signe-mot général servant à écrire tous les termes exprimant l'idée de «nier», par conséquent il comporte beaucoup de lectures : *imj,* *iḫm,* *tm.*»

[2] Erman-Grapow, *Wörterb. der ägypt. Spr.*, I, p. 23.

[3] *Ibid.*, p. 46.

[4] Voir aussi *The Life-Work of Sir Le Page Renouf,* vol. II, p. 440-442.

[5] Erman-Grapow, *Wörterb. der ägypt. Spr.*, I, p. 35.

[6] Maspero, *Introd. à l'étude de la phonétique égyptienne,* p. 110-111.

[7] *Ibid.*, p. 111.

Dans quelques cas, ce terme *ỉ:d·t* avec ses variantes est employé dans le sens de «privé de» ou «dénué de»[1]; il correspond à «qui n'a pas», et est devenu à peu près synonyme de l'adjectif relatif négatif quand on le traduit en langue moderne, comme on traduit par exemple l'expression par «sans» (litt. : dans l'ignorance de)[2], sens qui correspond au . Mais ni , , , ni ne sont des variantes pour ou .

L'ADJECTIF RELATIF NÉGATIF EN COPTE.

L'adjectif relatif négatif a été conservé en copte sous la forme ⲁⲧ-. Sethe estime que cette forme copte ne correspond pas à la lecture *niw-tj,* qui fut celle d'Erman; et allègue à l'appui de son opinion que la consonne «*n*» n'existe pas dans la forme ci-dessus ⲁⲧ-; d'où il résulte que ⲁⲧ- se rapproche davantage de la manière de lire *iw-tj* où la consonne «*n*» est absente. Mais cet argument n'est pas concluant; en effet, l'adjectif relatif a été conservé aussi en copte sous la forme ⲉⲧ- où la consonne «*n*» a disparu, même dans tous les cas où cet adjectif relatif se combine avec un autre terme, e. g. ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ (*ntj imm*), ⲉⲧ-ⲟⲩⲁⲃ ( ).

Donc, si l'on admet que la forme copte ⲉⲧ- peut être déduite d'une forme fondamentale *ntj* jouant le rôle d'adjectif relatif, pourquoi une forme copte ⲁⲧ- ne serait-elle pas aussi facilement déduite d'une autre forme fondamentale *iniw-tj* jouant le rôle de l'adjectif relatif négatif?

On explique que la consonne *n* de l'adjectif relatif a disparu en copte, probablement à cause de l'assimilation de la nasale avec la dentale; il peut en être de même pour l'adjectif relatif négatif *iniw-tj* devenu ⲁⲧ- en copte.

Il nous semble que Maspero avait bien posé et résolu le problème de la

[1] (=) «c'est un grand pour ses amis, un père pour celui qui n'a pas à lui (de père), une mère pour celui qui est privé d'une (= celui qui n'a pas [de mère]). [Lefebvre, *Tombeau de Petosiris,* p. 73, inscr. 100, 1].

N. B. — Si l'orthographe est une autre forme pour , on devrait avoir dans cette phrase + , + , ou [voir ci-dessous la syntaxe de , cas 4, 5 et 6, p. 22-23].

[2] «sans lui» [Gardiner, *Egyptian Grammar,* § 133].

lecture réelle de ce terme, bien qu'il ait changé d'opinion plus tard. Il donna la lecture *anîtî*[1]; d'après lui le terme se compose du signe négatif + , et il lit le signe *ani, ané*. De plus, Maspero nous explique par une raison probable la suppression de la consonne *n* de *anîtî* en copte, en ces termes :

« *anîtî*, en composition avec un autre mot sur lequel porte l'accent tonique du composé complet, perd sa finale en , *î*, et reporte son accent de la médiale *î* sur la syllabe initiale, devenue ainsi *anet*, puis *ant*; ce dernier, par assimilation de la nasale à la dentale, donne ⲁⲧ- dans tous les dialectes[2]. »

Cette observation avisée de Maspero nous semble admissible. De fait, dans l'adjectif relatif comme dans l'adjectif relatif négatif , la consonne *n* a disparu en copte, même dans tous les composés, e. g. ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ « celui qui est saint » = le saint, pour ; ⲁⲧⲥⲙⲏ « sans voix » ou plus correctement « celui qui n'a pas de voix » = le muet, qui correspond en égyptien à + ⲥⲙⲏ.

Le ⲉ du relatif ⲉⲧ- semble avoir été un en égyptien, de même que le ⲁ de l'adjectif relatif négatif ⲁⲧ- devenu en copte une particule privative.

ET SONT PROBABLEMENT HOMOPHONES.

Nous sommes tenté de croire que l'adjectif relatif semble avoir été vocalisé *iniw-tj* comme l'adjectif négatif . On peut noter la forme remarquable [3] pour qu'on lit sur le côté *h* aux lignes 25, 26, 27 d'un sarcophage du Moyen Empire trouvé à Bersheh et conservé au Caire sous le nº 28083[4] : « dans chaque lieu où il se trouve ».

Il n'y a pas de doute que cette manière d'écrire soit très intéressante pour la vocalisation du pronom relatif . Cette orthographe a de l'analogie avec celle de [5] de l'adjectif relatif négatif. Le signe dans les deux formes et est écrit après le à cause de la symétrie que le scribe

(1) Maspero, *Les enseignements d'Amenemhait Ier à son fils Sanouasrît Ier* (1914), p. 51-52.
(2) *Ibid.* Voir aussi Le Page Renouf, *The Life-Work*, vol. I, *Assimilation of Letter*, p. 445.
(3) Cf. l'orthographe de l'époque ptolémaïque.
(4) Lacau, *Rec. de trav.*, XXXV, p. 223.
(5) Sethe, *Texte des mittleren Reiches*, p. 41, l. 11.

a voulu observer. La disposition correcte des signes est et [1], et à cause de la valeur *iniw* de et , nous pensons que les deux termes et étaient vocalisés *iniw-tj*.

Dans d'autres mots l'adjectif relatif et l'adjectif relatif négatif [2] sont probablement homophones. L'existence de telles homophonies est commune à bien des langues, et les mots homophones se distinguent souvent par leur orthographe, ce qui évite toute amphibologie.

Les Égyptiens ont dès l'origine reconnu ces homophonies dans leur langue; dès qu'ils eurent créé l'écriture, ils recherchèrent les moyens les mieux appropriés pour distinguer entre eux ces termes homophones. Ils ont recouru aux moyens suivants : 1° le trait explétif; 2° les déterminatifs.

1° La préposition , par exemple, est homophone avec « bouche »; pour les distinguer, la préposition est désignée par un simple , et le terme qui signifie « bouche » est représenté par ; donc un simple trait , ayant ici la valeur d'un déterminatif, marque la différence entre les deux termes.

2° Le terme « vie » avec le déterminatif signifie « prisonnier de guerre »; avec le déterminatif , « bouquet », avec le déterminatif , « miroir », etc. Dans d'autres mots, bien des homophonies en *ʿnḫ* sont différenciées par un déterminatif qui varie avec le sens du terme.

Tels étaient les moyens les plus en usage pour éviter toute confusion et erreur d'interprétation.

A côté de ces moyens on a parfois employé une orthographe différente pour distinguer deux termes homophones, par exemple les graphies et [3]. Dans la même catégorie de mots rentrent l'adjectif relatif et son négatif ; les deux termes sont souvent employés côte à côte; ils suivent le genre et le nombre de leur antécédent; chacun des deux peut servir de substantif.

(1) *Pyr.*, 877, 659; *Pyr.*, 1022; *Urk.*, I, 129.
(2) Voir l'orthographe pour .
(3) Gunn, *Studies in Egyptian Syntax*, p. 89 : « In the great majority of cases in which is used phonetically it figures as the preposition *n* « to », « for », etc. There is thus a very strong presumption that the negative word and the preposition were homophones, and that the writing for the preposition was a device to distinguish the latter from the genitive, which is only found written some half-dozen times, and that not before the Hyksos period ».

Bref, au point de vue de la syntaxe, les deux termes sont identiques avec cette seule différence que est le négatif de ; mais ils donneraient naissance à de graves amphibologies, si leur orthographe était identique : il faudrait alors recourir à tout le contexte, et en faire une étude minutieuse, sans être sûr d'obtenir une interprétation exacte. Les Égyptiens l'ont si bien compris que, dès l'origine, ils ont songé à une orthographe différente pour ces deux mots. Le signe est la représentation exacte du geste de négation, et il a phonétiquement la valeur de la consonne , donc nul autre signe ne saurait mieux convenir pour l'écriture de l'adjectif relatif négatif.

Dans la langue égyptienne l'existence d'un seul terme jouant à la fois le rôle d'adjectif relatif et impliquant la négation, ce rôle, qui est rempli par notre , n'a rien qui puisse nous surprendre. En effet, à l'origine l'écriture égyptienne n'était que la représentation des objets visibles; l'Égyptien a toujours pensé graphiquement et le monde matériel qui l'entourait lui a fourni presque tous les termes figurés dont il avait besoin pour l'expression de ses idées; mais ces termes figurés sont malgré tout restés concrets pour lui, car l'évolution du concret à l'abstrait et du propre au figuré n'est que le résultat du travail de nombreuses générations. Rien donc ne pouvait mieux distinguer ces deux termes grammaticaux homophones que l'emploi de comme élément phonétique pour l'adjectif relatif et l'emploi du signe négatif comme élément phonétique pour l'adjectif relatif négatif en y impliquant l'idée de négation.

Le tableau suivant nous permettra de mieux saisir cette idée d'homophonie des deux termes et la différence de leur représentation en conservant pour et pour pour éviter toute amphibologie :

L'ADJECTIF RELATIF .	L'ADJECTIF RELATIF NÉGATIF .
(Bersheh, Moyen Empire, Sarcoph. du Caire 28083, dans *Rec. de trav.*, XXXV, p. 223).	(Sethe, *Texte des mittleren Reiches*, p. 41, l. 11).
	(*Pyr.*, 877, 659, 809).
	(*Revue égypt.*, *N. S.*, I, p. 33; *Pyr.*, 483, 728).
	(*Pyr.*, 1022).
	(Sethe, *Texte des mittleren Reiches*, p. 62-63, l. 22-23).

L'ADJECTIF RELATIF .	L'ADJECTIF RELATIF NÉGATIF .
(*Pyr.*, N. 898 [9516]).	(Moyen Empire, stèle n° 20539, 5 du Caire; *Urk.*, IV, 48; voir Gardiner, *Admonitions*, 4, 1, p. 35).
	(Naville, *Todtenbuch*, *Einl.*, p. 77).
	[1], (Amdouat).
	,
	[2].
	,
	(Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 418, p. 334).
(Lacau, *Textes religieux*, p. 135, tirage à part du *Rec. de trav.*, XXVI-XXXI).	(*Rec. de trav.*, XXXIII, p. 33-34).
	(Budge, *Egypt. Diction.*).
	(Lacau, *Textes relig.*, p. 135).
	(*Urk.*, IV, 1076).
	=
	(*Relig. Urk.*, Abschnitt 8, l. 30, p. 167).
	(*Urk.*, V, 80).
(Sethe, *Texte des mittleren Reiches*, p. 21, l. 18 : Geschichte vom beredten Bauern).	(Sethe, *Texte des mittleren Reiches*, p. 21, l. 18 : Geschichte vom beredten Bauern).
(Sethe, *Texte des mittleren Reiches*, p. 72, l. 7). Inschr. des ; voir aussi Stèle Metternich : Brugsch, *Dictionn.*, *Suppl.*, p. 355.	(Louvre C 172, publ. Sharpe, *Eg. Inscr.*, I, 82; Gardiner, *Egypt. Gramm.*, Exercise XIII, p. 123).

(1) Naville, *Todtb.*, *Einleitung*, p. 53.

(2) *Statue de Bakenkhonsou*, *Catal. gén. du Musée du Caire*, n° 42155 au dossier, l. 5; cf. aussi l. 4, où il y a l'orthographe usuelle .

Nous trouvons aussi les formes suivantes pour l'adjectif relatif négatif :

(*Siut*, I, 249, 349; voir aussi *Ä. Z.*, XXXI, 83; GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 202).

(LEFEBVRE, *Tombeau de Petosiris*, 128, 6).

(*Rec. de trav.*, XXXIII, p. 34; voir aussi BUDGE, *Dict.*) et dans la phrase (*Catalogue général Caire*, stèle n° 34002).

(Amdouat).

Cette orthographe singulière avec après le signe phonétique pour représenter l'adjectif relatif négatif n'est pas habituelle. Gardiner la considère comme un «puzzle»[1] et pense qu'elle est la forme de *iwty*[1] due à l'influence de *nn* plutôt qu'un autre adjectif relatif négatif *nnty*.

Nous pensons, au contraire, que cette orthographe singulière n'est pas un «puzzle»; le scribe semble avoir seulement écrit le complément phonétique [2] du signe qui forme une partie intégrante de l'adjectif relatif négatif. Habituellement tout signe qui constitue un mot peut précéder ses compléments phonétiques, e. g. *iny*, *mn*, *sn*, etc. Le même procédé nous permet de constater que ces formes singulières , et , qui se vocalisent d'après nous *iniw-ty* au singulier et *iniw-ty-w* au pluriel, contiennent le signe suivi de son complément phonétique [2]. Sous la XVIIIe dynastie existe la forme où le signe est précédé par son complément phonétique . Dans ces formes étranges on reconnaît, au contraire, la pensée réelle du scribe. Nous ne croyons pas que celui-ci ait été influencé par *nn*. S'il avait commis une erreur en employant la forme , il est peu vraisemblable que les autres scribes eussent commis la même erreur dans les formes , , et . La présence de «l'oiseau du mal » comme déterminatif écarte toute confusion possible. La seule présence de à la fin, en dehors de la désinence , semble suffisante pour reconnaître exactement le terme .

(1) GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 202.
(2) GUNN, *Studies in Egyptian Syntax*, p. 89.

De plus, d'autres variantes remarquables [1] pour et [2], (Amdouat), (XIXe dynastie), pour et ne laissent aucun doute que *iniw-ty* soit à la fois la lecture de l'adjectif relatif négatif et de l'adjectif relatif . Il faut remarquer que est employé pour dans quelques manuscrits du Livre des Morts[3], alors que cette graphie n'était pas adoptée dans les Textes des Pyramides. Dans les mêmes manuscrits est mis pour et pour pour la même raison. Le texte gravé au dossier de la statue votive du grand prêtre d'Amon, Bakenkhonsou[4], au Musée du Caire (*Catal. génér. du Musée du Caire*, n° 42155), porte tantôt l'orthographe (l. 4), tantôt (l. 5), dans l'expression . Cela nous montre que le scribe est convaincu que le signe phonétique dans ce terme n'a que la valeur .

Nous résumons ainsi nos conclusions :

Le signe , geste physique de la négation, est le signe-mot de l'expression négative. Sa valeur phonétique est celle de la consonne *n;* il se vocalise *iniw*. On l'utilise aussi comme déterminatif dans plusieurs termes exprimant l'idée de nier.

La lecture de l'adjectif relatif négatif doit donc être : *iniw-ty* et non *iw-ty*. De plus, il semble probable que et étaient deux termes homophones; les Égyptiens l'ont écrit de deux manières différentes, l'un avec le signe-mot et l'autre avec , afin d'éviter toute amphibologie.

En copte, la consonne *n* est tombée dans les deux termes, et, pour le même motif, les deux mots se sont conservés l'un sous la forme ⲁⲧ-, ⲁⲧ(ⲉ)-, et l'autre sous la forme ⲉⲧ-, ⲉⲧ(ⲉ)-.

(1) NAVILLE, *Todtb.*, 149 *e*, 30; GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 418, p. 334 :

«O, cette région des esprits, par laquelle on ne passe pas».

Gardiner remarque que est écrit pour , mais sans en donner aucune raison.
(2) NAVILLE, *Todtb.*, *Einleitung*, p. 53.
(3) GUNN, *Studies in Egyptian Syntax*, p. 83, note 3.
(4) G. LEFEBVRE, *Sur l'âge du Grand Prêtre d'Amon Bakenkhonsou*, dans la *Revue de l'Égypte ancienne*, t. I (1927), p. 139.

DEUXIÈME PARTIE.

LA SYNTAXE

DE L'ADJECTIF RELATIF NÉGATIF

COMPARÉE AVEC CELLE DE L'ADJECTIF RELATIF .

Les propositions relatives introduites par l'adjectif relatif négatif ou par l'adjectif relatif sont très fréquentes dans la langue égyptienne. Ces deux termes s'accordent en genre et en nombre avec leur antécédent, soit sous-entendu, soit exprimé. Ils se déclinent comme suit :

DÉCLINAISON.

SINGULIER.

MASCULIN.

, , (fiches de Berlin).

Variantes :

, , , , (Amdouat);

, ,

,

Variantes :

, , , , ,

[pour ces variantes, voir *Pyr.*, M. 898 (951 *b*), 295 = P. 185 (951 *b*), N. 1101 (1102 *a*), N. 976, 1235, 1236 (1044 *c*, 1045 *c*)].

FÉMININ.

, , ; (fiches de Berlin).

Variantes :

, ,

,

PLURIEL.

MASCULIN.

(fiches de Berlin).

Variantes :

(Budge, *Egypt. Diction.*).

(*Rec. de trav.*, XXXIII, p. 34).

(*Rec. de trav.*, XXXI, p. 174).

(Naville, *Todtenbuch, Einl.*, p. 77).

Variantes :

(*Urk.*, IV, 7; Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 207).

(*Hammâmat*, 191, 8; Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 198).

(*Rec. de trav.*, XXXI, p. 173).

(*Rec. de trav.*, XXXI, p. 137).

(*Rec. de trav.*, XXVI, p. 236 = Lacau, *Textes relig.*, p. 137, l. 160).

(Lefebvre, *Tombeau de Petosiris*, n° 60, l. 32).

FÉMININ.

(Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 199).

est la forme du Nouvel Empire (voir Erman-Grapow, *Ägypt. Handwörtb.*, p. 88).

1. — EMPLOI EN ÉGYPTIEN.

L'adjectif relatif négatif, comme son nom l'indique, est la négation de l'adjectif relatif . Il correspond à + . Il transforme en dépendantes relatives les phrases analogues aux suivantes : , , , , comme nous le montrerons plus loin.

Les deux termes relatifs en question sont employés dans les cas différents ci-dessous :

1° Dans des propositions relatives de la forme *sḏm·f*. Exemples :

«celui qui n'écoute pas ce que dit son ventre» (*Ptaḥhotep*, 235; *Urk.*, IV, 97, 8; 410, 6; 959, 15; 971, 14; Budge, *Book of the Dead*, p. 313, l. 14).

Un lac «dont on ne peut pas prendre l'eau (en lui = lac)» (Budge, *Book of the Dead*, p. 373, l. 6; *Ann. Serv. Antiq.*, V, p. 235).

«ces deux yeux de toi avec lesquels tu vois» (= que tu vois avec eux) (Budge, *Book of the Dead*, p. 191, l. 10).

«semblable à celui qui n'est pas malade» (*Ebers*, 47, 18; 65, 14; *Naufragé*, 73; *Brit. Mus.*, 581, ligne verticale 11; *Urk.*, IV, 751, 14).

«ils apportèrent (des choses) dont leurs semblables n'avaient pas été apportées» (*Urk.*, IV, 330; *Ebers*, 48, 1; *Westcar*, 5, 11).

On peut ajouter à la forme *sḏm·f* toutes les propositions construites avec + + *sḏm·f* «ce qui n'est jamais arrivé, c'est qu'il écoute», e. g. : «tu dis à ma majesté : "Ce qui n'est jamais arrivé, c'est que son pareil ait été amené par aucun autre qui ait visité (le pays de) Iam auparavant"» (*Urk.*, I, 129, l. 8-9) [est employé ici dans sa forme neutre, qui signifie «ce qui ne... pas, la chose qui ne... pas»].

Le terme est ici le verbe[1] d'une forme *sḏm·f* et signifie «arriver, se passer»; il n'est pas un substantif, comme on l'a cru jusqu'à présent. Le sujet de ce verbe est toute la phrase qui suit : *in·tw mj·t·f in kj nb ir(w) ỉ:m dr·b:h*. La même explication vaut pour la forme *sḏm·f* «il n'est jamais arrivé qu'il soit écouté».

Nous sommes d'avis que les formes négatives simples *sḏm·f* et *sḏm·f* et la forme négative relative *sḏm·f* ont, comme sujet, une phrase complète.

[1] Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 188, 456; Gunn, *Studies in Egyptian Syntax*, p. 95, note 1.

2° Dans des propositions relatives de la forme *sḏmn·f* :

«celui pour qui personne n'a jamais passé la nuit désappointé» (*Brit. Mus.*, 159, 11).

«le pain et la bière .... que je vous ai donnés» (*Siut*, I, 295; aussi *Pap. Leyd. 345*, recto, G. 3, 14).

N. B. — Cette forme est très rare.

3° Dans des propositions relatives avec prédicat adverbial :

«cette région des bienheureux (glorifiés) dans (*litt.* : sur) laquelle il n'existe pas de voyageurs» (Budge, *Book of the Dead*, p. 369, 8; 340, 9; 371, 3).

«par celui dans le corps duquel les maladies existent» (*Ebers*, 14, 6).

4° + un pronom suffixe = «celui qui n'est pas, celui qui n'a pas». Il est probable que le suffixe est en apposition[1] et sert à déterminer le genre et le nombre, comme les suffixes employés dans la forme *sḏmty·fy*.

Les pronoms suffixes employés après sont naturellement ceux de la troisième personne du singulier et du pluriel, e. g. :

«j'ai fait arriver celui qui n'est rien comme celui qui est quelque chose» (Maspero, *Les enseignements d'Amenemhaït Ier*, p. 51; cf. Gunn, *Studies in Egyptian Syntax*, p. 40).

La phrase se trouve aussi sous les formes , (Maspero, *Les enseignements d'Amenemhaït Ier*, p. 51).

Pour , voir *Urk.*, IV, 919.

Le signe est le déterminatif de la phrase «celui qui n'est rien,

[1] Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 263-4; Gunn, *Studies in Egyptian Syntax*, p. 40.

lui», peut-être «le faible, l'homme qui n'a rien», par opposition à la phrase «celui qui existe, celui qui est quelque chose».

Pour , etc., il y a les variantes sans les pronoms suffixes ou . Cela prouve que le pronom suffixe après est seulement en apposition et peut être supprimé sans changer le sens.

On trouve aussi une phrase (Lefebvre, *Tombeau de Petosiris*, n° 80, l. 28, 31). Elle signifie «ceux qui n'existent pas, eux» = les morts. La présence du pronom suffixe du pluriel en apposition avec détermine nettement que s'applique à un pluriel.

Les pronoms suffixes sont aussi employés après l'adjectif relatif . Les deuxième et troisième personnes du singulier se combinent avec dans les formes , , variantes , (rare) et , e. g. :

«le lieu où il est» (Sethe, *Nominalsatz*, p. 12; Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 200).

5° + «celui qui n'a pas à lui» = «celui qui n'a rien à lui» = «celui qui n'est pas quelque chose».

+ «celui qui a quelque chose, celui qui est».

(var.) (Sethe, *Texte des mittleren Reiches*, p. 80-81), «le possesseur de biens est comme celui qui n'a rien à lui» (Gardiner, *Admonitions*, 8, 2).

«je connais celui qui a (quelque chose) à lui» (*Urk.*, V, 166).

6° + pronom absolu.

+ — —

Ces deux phrases ont le même sens que les deux cas précédents.

La phrase , , ou «celui qui n'est pas, celui qui n'existe pas, celui qui n'a rien», est la forme relative négative de la

construction négative simple (Gardiner, *Egypt. Gramm.*) et (*Lebensmüder*, 126), «il n'est pas, il n'existe pas», e. g. :

«j'ai donné des biens à celui qui n'a rien (= *litt.* : celui qui n'a pas)» (de Morgan, *Cat. des Mon.*, 1, 177; stèle Caire 20537; cf. stèle Caire 20539, 5; *Urk.*, IV, 48, 17; voir aussi Gardiner, *Admonitions*, p. 35).

«ceux qui ont» (*Ä. Z.*, XXX, 17; Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 223, p. 167).

L'emploi du pronom absolu après est fréquent, quand il est sujet de la proposition relative :

«concernant cet état dans lequel j'étais» (Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 200; cf. *Sinuhe*, Pap. Berl. 3022, 173-4).

7° + substantif + pronom suffixe :

Cette construction est employée pour nier la possession ou l'existence d'une chose, e. g. :

«un livre dont son écriture n'existe pas» = «un livre sans écriture» (*Ebers*, 30, 7; *Siut*, I, 265; Louvre C. 1, 11; *Urk.*, IV, 1077, 8).

La forme négative simple correspondante est [1] + substantif + suffixe, ou + substantif + suffixe, e. g. :

«il n'existe pas sa fin» (*Lebensmüder*, 130; Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 108).

«il n'existe pas leur remède» (*Ebers*, 100, 15; *Pap. Turin*, 156, 4 = Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 108).

8° + «celui qui n'existe pas, celui qui n'est pas».

+ «celui qui existe, celui qui est».

---

(1) Gardiner, *Egypt. Gramm.*, *Existential Sentences*, § 107-109.

Ces deux phrases sont employées substantivement, et sont le plus souvent déterminées par le signe , e. g. :

(var.) «j'ai fait arriver celui qui n'était pas comme celui qui était (ou existait)» (Maspero, *Les enseignements d'Amenemhaït Ier*, p. 63).

[1] «celui qui n'existe pas comme(?) . . . .» (Lacau, *Textes relig.*, tirage à part, p. 110, LXII, 5 A).

Ces deux termes composés sont formés de la phrase [2] qui signifie «il y a, il y avait». Le tombe après et .

9° + infinitif (avec sens passif) + suffixe [3], e. g. :

«je suis celui qui ne peut pas être repoussé» (*Urk.*, V, 10, 13).

10° + infinitif (avec sens passif) [3], e. g. :

«dont le nom n'est pas connu» (*Rec. de trav.*, XXXV, p. 223 = sarcophage n° 28123 du Caire, Bersheh, XIIe dynastie).

---

(1) Cet emploi de après en apposition de est habituel. Cf. *Pyr.*, 665 :

«(parce que) tu es un n'ayant pas de pieds, (parce que) tu es un n'ayant pas de bras, avec lesquels tu ailles à la suite de tes frères, les dieux».

Mais il apparaît que a perdu sa force verbale et est devenu une particule : la phrase est exactement parallèle à (*Pyr.*, 728; Sethe, *Ä. Z.*, L, 109-113).

De la même façon, nous croyons que la phrase est exactement parallèle à et ou (voir cas n° 4).

(2) Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 107, 2.

(3) Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 474, 3.

11° Les formes féminines et sont souvent employées comme substantifs neutres indépendants sans que l'antécédent soit exprimé.

signifie «ce qui n'existe pas»;

signifie «ce qui existe».

On les rencontre plus particulièrement côte à côte dans les expressions suivantes :

(Erman-Grapow, *Wörterb. der äg. Spr.*, I, p. 47).

(*Hammâmat*, 113, 8; 114, 3; *Siut*, I, 234).

(Sethe, *Texte des mittleren Reiches*, p. 72, l. 7, Inschr. des).

(Gardiner, *Egypt. Gramm.*, Exercise XIII, p. 123; Louvre C. 172, publié par Sharpe, *Egypt. Inscriptions*, I, 82).

(*Urk.*, IV, 545).

(Sethe, *Texte des mittleren Reiches : Geschichte vom beredten Bauern*, p. 21, l. 18).

E. g. :

.... «le chef des travaux me plaça comme directeur de ce qui est et de ce qui n'est pas, car j'étais excellent ....» (Gardiner, *Egypt. Gramm.*, Exercise XIII, p. 123; Louvre C. 172, publié par Sharpe, *Egypt. Inscriptions*, I, 82).

«le guide de ceux qui ne sont pas et de ceux qui sont» (Sethe, *Texte des mittleren Reiches : Geschichte vom beredten Bauern*, p. 21, l. 18).

On trouve aussi l'expression suivante employée substantivement :

«ceux qui sont et ceux qui ne sont pas, ceux qui existent et ceux qui n'existent pas», c'est-à-dire «tous les êtres» (Maspero, *Les enseignements d'Amenemhaît Ier*, p. 50-51; Louvre C. 30).

12° et sont souvent précédés par une préposition avec laquelle ils forment une phrase composée qui introduit des propositions causales.

Voici les phrases composées habituelles :

(*Siut*, 3, 11).

(*Pyr.*, N. 809).

(*Pyr.*, P. 809, 665).

(*Ä. Z.*, L, 110).

«Par le fait... que ne pas».

«par le fait que».

«parce que», peut-être écrit aussi défectueusement «par le fait que, parce que».

«depuis, parce que».

«étant donné que».

«à savoir», «au fait que», «étant donné que», «que» (Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 225).

«au fait que».

«comme si» (Erman-Grapow, *Handwörtb.*, p. 88).

Les deux termes et dans ces phrases composées sont en réalité les formes neutres de et [1].

Voici quelques exemples :

«parce que tu n'as pas de père qui pouvait t'engendrer parmi les hommes,

[1] Gardiner, *Egypt. Gramm.*, p. 179.

parce que tu n'as pas de mère qui pouvait t'enfanter parmi les hommes» (*Pyr.*, 659, *c-d;* Gunn, *Studies in Egyptian Syntax*, p. 35).

«et parce qu'il est un taureau» (*Pyr.*, 121 *b;* Sethe, *Nominalsatz*, p. 11, note 1).

«car je suis le fils d'un prêtre» (*Siut*, I, 288; semblable, *Urk.*, IV, 101).

«parce que j'étais son homme fidèle» (*Rifeh*, 7, 9; Sethe, *Nominalsatz*, p. 11).

«par le fait que je suis vieux» (*Kahun*, 11, 9; Sethe, *Nominalsatz*, p. 11).

«c'est une communication à mon maître, qu'il vive, qu'il soit heureux et sain, à savoir que toutes les affaires de mon maître, qu'il vive, qu'il soit heureux et sain, soient sauves et prospères» (*Kahun*, 27, 8; Gardiner, *Egypt. Gramm.*, § 225).

«par le fait qu'il connaît le ciel» (*Urk.*, IV, 751; Sethe, *Nominalsatz*, p. 14).

[ ] [ ] «[Sa Majesté] ordonna une délibération avec ses soldats vaillants, disant que cet ennemi [misérable] de Ḳadesh était venu» (*Urk.*, IV, 649).

«parce que tu es venu» (*Ä. Z.*, XIX, 18; Sethe, *Nominalsatz*, p. 12).

13° «inutile, en vain, sans succès, sans résultat (?)».

On rencontre cet emploi douteux dans Gardiner, *Notes on the Story of Sinuhe*, p. 52 et 159, et dans Erman-Grapow, *Wörterb. der ägypt. Spr.*, I, p. 47. Ce sens «inutile, vain», etc., nous semble forcé, comme le reconnaissent eux-mêmes ces auteurs, d'autant plus qu'il n'est pas justifié par assez d'exemples.

Nous estimons que nous nous trouvons ici en présence d'un cas comparable à celui que nous avons cité au numéro 11 : le terme est ici un substantif neutre qui signifie «ce qui n'existe pas = rien»; il joue le rôle du substantif employé comme sujet, complément direct, ou indirect. Le terme *spy* n'est pas, semble-t-il, un substantif, mais plutôt un verbe qui signifie «rester, survivre».

Le texte de Sinouhe où figure la phrase est le suivant :

B. (var. R 162)

Si l'on examine ce texte de plus près, on trouve R 162 avec la variante ; nous pensons que nous avons ici un *sdm·n·f* forme.

Pour faire comprendre notre pensée, traduisons ce texte :

«Alors son bouclier, sa hache, son carquois de javelines tombèrent après que j'eus fait dévier (*litt. :* éloigner) de moi ses flèches. (Lorsque) rien ne resta, l'un s'approcha de l'autre.»

Le contexte nous aide à mieux comprendre : le combat avait lieu entre l'Asiatique et Sinouhe; le premier était le provocateur et semble douter de la force de son adversaire l'Égyptien; les deux adversaires se placèrent face à face devant une foule de spectateurs et commencèrent par lancer des flèches. Il faut supposer que le guerrier de Retenou lança ses flèches l'une après l'autre. Les cris des femmes qui assistèrent au combat, et la pitié que les autres spectateurs montrèrent en faveur de Sinouhe, semblent indiquer que l'Asiatique était redoutable. La tactique de Sinouhe, au contraire, paraît être de faire dévier les flèches pour épuiser les projectiles de son adversaire. Lorsque ce dernier se voit sans armes, il s'approche pour en venir aux mains. A ce moment Sinouhe tire une dernière flèche et l'atteint mortellement.

Il nous semble que la même explication peut s'appliquer à la phrase [1] (*Destruction des hommes*, 27 [Sethos]) : nous avons ici aussi une forme *sdm·n·f* où «celui qui n'existe pas» joue le rôle du sujet. La phrase peut signifier : «Je les ai massacrés jusqu'à ce que personne ne restât», c'est-à-dire il n'y eut personne qui survécut.

(1) Gardiner, *Notes on the Story of Sinuhe*, p. 52; voir aussi Budge, *Legends of the Gods*, p. 22, l. 9.

2. — EMPLOI EN COPTE.

L'adjectif relatif négatif s'est conservé en copte sous la forme ⲁⲧ-, ⲁⲧ(ⲉ)-, et l'adjectif relatif sous la forme ⲉⲧ-, ⲉⲧ(ⲉ)-.

I. — EMPLOI DE ⲁⲧ-, ⲁⲧ(ⲉ)-[1].

ⲁⲧ-, ⲁⲧ(ⲉ)- (ⲁⲑ- devant ⲃ, ⲗ, ⲙ, ⲛ, ⲣ) devient une particule négative. Il forme avec les qualitatifs et les substantifs des constructions qui équivalent à un nom composé, ou adjectif privatif, d'un usage fréquent.

ⲁⲧ- a perdu, en apparence, son sens relatif pour devenir un préfixe négatif qui signifie «sans», mais, au fond, le sens relatif subsiste.

Exemples :

ⲁⲧⲥⲙⲏ «sans voix» = aphone (litt. : celui qui n'a pas de voix).
ⲁⲧⲙⲟⲩ, ⲁⲑⲙⲟⲩ «immortel» (litt. : celui qui n'est point sujet à la mort).
ⲁⲧⲛⲁⲓ, ⲁⲑⲛⲁⲓ «sans pitié» = cruel (litt. : celui qui n'a pas de pitié).
ⲁⲧϧⲓⲥⲓ «infatigable» (litt. : celui qui ne se fatigue pas).
ⲁⲧϫⲟⲙ «impuissant» (litt. : celui qui n'a pas de puissance).
ⲁⲧ-ⲁϭⲛⲓ «sans tache» = pur (litt. : celui qui n'a pas de tache).
ⲁⲧ-ϩⲏⲧ «insensé» (litt. : celui qui n'a pas de cœur : , Budge, *Egypt. Diction.*).
ⲁⲧⲯⲩⲭⲏ «sans âme» = lâche, immobile» (litt. : celui qui n'a pas d'âme).

(B.) ⲁⲧϭⲛⲉ-, ⲁⲧϭⲛⲟⲩ⸗, ⲁϭⲛⲉ-, ⲁϭⲛⲟⲩ⸗
(S. A.) ⲁϫⲛ̄-, ⲁⲧϫⲛ̄-, ⲁϫⲛ̄ⲧ, ⲁⲧϣⲛ̄-, ⲁⲧϣⲛⲧ⸗
«sans» ( ), Spiegelberg, *Kopt. Handwörtb.*, p. 13).

ⲁⲧ- s'emploie surtout avec l'infinitif potentiel formé de ϣ[1] «pouvoir», e.g. :

ⲁⲧϣⲁⲙⲁϩⲓ «impuissant».
ⲁⲧϣⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ «indicible».

[1] A. Mallon, *Grammaire copte*, § 135.

II. — EMPLOI DE ⲉⲧ-, ⲉⲧ(ⲉ)-.

L'adjectif relatif ⲉⲧ-, ⲉⲧ(ⲉ)- (ⲉⲑ- devant ⲃ, ⲗ, ⲙ, ⲛ, ⲣ, ⲓ, ⲟⲩ) forme avec les verbes (spécialement avec le qualitatif) et les constructions prépositives des propositions nominales qui équivalent à un nom[1].

Exemples :

ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ⲉⲧⲟⲩⲁⲃ «qui est saint» = saint.
ⲡⲉⲑⲟⲩⲁⲃ «celui qui est saint» = le saint.
ⲛⲏ ⲉⲑⲙⲱⲟⲩⲧ «ceux qui sont morts» = les morts (cf. ⲁⲑⲙⲟⲩ «immortel»).
ⲛⲏ ⲉⲧⲥⲁϧⲟⲩⲛ «les choses qui sont dedans» = les entrailles.
ⲉⲧⲉⲛϩⲟⲧ «qui est fidèle» = fidèle.
ⲡⲉⲧ-ϩⲱⲟⲩ «ce qui est mal» = le mal.
ⲡⲉⲧ-ϩⲏⲡ «ce qui est caché» = le mystère.

ⲉⲧ- s'unit aux démonstratifs ⲫⲏ, ⲑⲏ, ⲛⲏ pour former les composés appelés relatifs démonstratifs[2]. Il s'unit aussi à l'article[3].

La proposition relative qui commence par l'adjectif relatif ⲉⲧ-, ⲉⲧ(ⲉ)-[4] est très fréquente en copte quand l'antécédent est déterminé. Devant l'infinitif et le qualitatif on emploie ⲉⲧ-, ⲉⲧ⸗, et devant un nom, etc., on emploie ⲉⲧⲉ- ( ).

En conclusion, l'adjectif relatif négatif et l'adjectif relatif ne sont pas seulement homophones, mais, au point de vue syntactique, ils sont parallèles dans la plupart des cas, soit en égyptien, soit en copte.

[1] A. Mallon, *Grammaire copte*, § 97-99. — [2] *Ibid.*, § 98. — [3] *Ibid.*, § 99. — [4] *Ibid.*, § 378-384.

TABLE DES MATIÈRES.